

Maître Anne SEVIN, membre de la SCP MARTINS - SEVIN, Avocat au Barreau de la Seine-Saint-Denis,
demeurant 9 bis avenue de la République, 93250 VILLEMOMBLE - **Tél. : 01 48 55 10 88**

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES le MARDI 23 MARS 2021 à 13 H 30

Au Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, au Palais de Justice, 173 avenue Paul Vaillant-Couturier, salle ordinaire desdites audiences (salle 1), **EN UN LOT**, au plus offrant et dernier enchérisseur, des lots ci-après désignés :

Dans un ensemble immobilier situé **à NEUILLY-SUR-MARNE (93)**
7 rue Pierre Brossolette

Cadastré section AE n° 866, lieudit 8 rue Pasteur pour une superficie de 00 hectare 13 ares 27 centiares

LOT NUMERO 21 : au sous-sol, **UN PARKING** portant le numéro A21 - Et les 13/10.000^{èmes} de la propriété du sol et des P.C.G.

LOT NUMERO 51 : Escalier A, au deuxième étage, porte droite en sortant de l'ascenseur, **UN APPARTEMENT** comprenant selon procès-verbal descriptif dressé le 22 janvier 2020 par Maître Alexandre BONED, Huissier de Justice au RAINCY (93) : une entrée, une pièce de vie (séjour), deux chambres, un couloir, une cuisine, une salle de bain, un sanitaire, des pcds, **un balcon (8,90 m²)**

SUPERFICIE privative totale (Loi Carrez, hors salle de bain et balcon) : 56,65 m²

Et les 273/10.000^{èmes} de la propriété du sol et des parties communes générales

► Les lieux sont **OCCUPES**

Cette vente a lieu **aux requête, poursuites et diligences du syndicat des copropriétaires de l'immeuble LE CLOS DES POETES, 8 rue Pasteur et 7 rue Pierre Brossolette à NEUILLY-SUR-MARNE (93330)**, représenté par son syndic la société TRANSIM 93, Société à Responsabilité Limitée au capital de 16.000 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BOBIGNY sous le numéro 399 739 127, dont le siège social est sis à NEUILLY-SUR-MARNE (93360), Résidence Carnot, 1 avenue du Général de Gaulle, représentée par son gérant, domicilié en cette qualité audit siège. Dûment habilité en vertu d'un procès-verbal d'assemblée générale en date du 3 avril 2019 (résolutions 17 et 18). Ayant pour Avocat Maître Anne SEVIN, membre de la SCP MARTINS - SEVIN, Avocat au Barreau de la Seine-Saint-Denis

MISE A PRIX : 9.000 Euros (Neuf mille euros)

(Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente)

Les enchères ne pourront être portées que par le ministère d'un Avocat inscrit au Barreau de la Seine-Saint-Denis.

Une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque établi à l'ordre du Bâtonnier Séquestre d'un montant de 3.000 Euros devra être remis audit Avocat par son mandant avant les enchères

Fait et rédigé à VILLEMOMBLE (93), le 25 janvier 2021. Signé : Maître Anne SEVIN

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :

- Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOBIGNY où il a été déposé sous la Référence Greffe 20/01900
- A **Maître Anne SEVIN**, membre de la SCP MARTINS - SEVIN, Avocat au Barreau de la Seine-Saint-Denis, demeurant 9 bis avenue de la République, 93250 VILLEMOMBLE - **Tél. : 01 48 55 10 88**
- sur **avoentes.fr**

Sur les lieux pour visiter le VENDREDI 5 MARS 2021 de 9 H 30 à 10 H 30